

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 FÉVRIER

IMPRUDENCES

Il est à peu près hors de doute maintenant que M. de Bismarck trouvera dans le nouveau Reichstag une majorité docile, sinon à ses revendications de monopoles, du moins à ses projets de septennat militaire. Trois cents résultats sont aujourd'hui connus et donnent au chancelier sur ce dernier point une majorité de cent voix environ. M. de Bismarck a dit et écrit que le vote du septennat serait la garantie de la paix. Nous voulons le croire sur parole.

Il serait prudent cependant de ne point trop escompter cette parole et de ne pas sortir de la réserve qu'à de très rares exceptions la presse française a gardée depuis l'ouverture de la crise, car cette crise est loin d'être terminée.

Que nous sachions gré à nos chers concitoyens d'Alsace et Lorraine d'avoir gardé si pur au fond de leur cœur le souvenir de la patrie perdue et d'avoir envoyé au Reichstag malgré l'intimidation, peut-être même en partie à cause de cette intimidation du gouvernement allemand, les candidats de la protestation ; c'est notre droit, c'est notre devoir ! Mais nous remarquons dans certaines fractions du parti républicain, qui malheureusement comptent deux ou trois représentants dans le gouvernement, une tendance à revenir à propos des scrutins d'Alsace-Lorraine à des errements qui ont pu et pourraient encore servir de prétexte aux criailleries d'outre-Rhin.

La police a eu fort affaire à Paris pour empêcher les exhibitions de drapeaux et museler les crieurs de certains journaux radicaux et socialistes qui hurlaient sur les boulevards : La Revanche, la Révolution en Allemagne, Prise de Berlin, etc., etc.

Nous savons parfaitement que la majorité du cabinet, d'accord en cela avec la presque totalité de la nation, est absolument étrangère à ces manifestations, à ces clamours triomphaux, hélas ! si prématurées

qu'elles en deviennent ridicules, mais qu'on pourrait néanmoins exploiter à titre de provocations ; et il est urgent qu'aujourd'hui comme hier, non pas seulement le gouvernement, mais l'opinion publique impose silence aux braillards qui peuvent compromettre dangereusement la sécurité de la nation sans aucun profit pour sa dignité.

EDOUARD GRIMBLOT.

ÉGALITÉ ET DÉMOCRATIE

M. Dauphin a au-dessus de son hôtel ministériel un bel écriteau sur lequel se détachent en lettres majuscules les mots : Liberté, Égalité, Fraternité.

Nous ne savons pas trop s'il a lu cette devise. En tous cas, il ne paraît pas s'en être inspiré surtout en ce qui concerne l'égalité. Son projet d'impôt sur le revenu en est la preuve.

L'impôt sur le revenu, dans le projet du gouvernement, serait appliqué comme la taxe personnelle et mobilière ; on regarderait le loyer du contribuable comme l'indice le plus sûr de ses ressources réelles ; quand le loyer serait inférieur à certains chiffres, fixés suivant la population de la commune, la taxe ne serait pas perçue. C'est donc l'exemption de la nouvelle taxe projetée accordée à toute une catégorie de citoyens.

Nous avons déjà montré quelles mesures d'arbitraire, d'inquisition et aussi quelles difficultés de perception provoquerait l'impôt sur le revenu. Que devient avec ce projet la fameuse égalité chantée sur toutes les guimbardes républicaines ? Un de nos confrères du Soleil disait hier : « Dans une réunion de quelques hommes vivant ensemble, qu'est-ce que celui qui subsiste au dépens des autres, et qui participe aux avantages de la communauté sans participer à ses charges ? C'est un parasite. Il en est de même dans une société plus étendue : or le rôle de parasite ne convient à des citoyens qui prétendent rester libres et qui ne souffrent que des égaux. »

Il faut aller du simple au composé.

Dans une société aristocratique, où les hommes sont répartis dans des classes, on comprend les immunités d'impôts : pour certaines classes, elles sont un privilège ; pour d'autres, elles sont une aumône.

Dans une société démocratique, où les classes n'existent pas, où les hommes sont égaux en droits, on ne peut admettre ni les privilèges ni les aumônes. On ne doit donc pas accorder à certains citoyens une faveur qui les met hors du droit commun : si c'est un privilège, il offense le reste de la nation ; si c'est une aumône, elle les offense eux-mêmes.

C'est l'essence même de la théorie démocratique et égalitaire.

Nous devons donc croire ou du moins supposer que ce sont les républicains du Parlement qui refuseront un projet qui tend à faire de toute une catégorie de citoyens une armée de parasites et qui est la négation même de l'égalité de la démocratie.

G. DE MANGAY.

596 MILLIONS !

Le Journal officiel a publié un rapport des ministres de l'instruction publique et des finances, adressé au Président de la République, sur les opérations de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires, pendant l'année 1886.

Il en résulte que, depuis huit ans, c'est-à-dire depuis qu'a commencé l'entreprise scolaire destinée à chasser Dieu de l'enseignement, il a été dépensé pour « la construction, la transformation et l'amélioration » des établissements de l'enseignement secondaire, la somme de 448,349,333 fr. 80 cent. ; savoir : pour les lycées, 406,996,454 fr. 47 cent. ; pour les collèges, 22,689,446 fr. 30 cent. ; et, pour les lycées de jeunes filles, 48,664,333 fr. 33 centimes.

Mais ce n'est là qu'une faible partie des dépenses imposées à la France pour satisfaire aux exigences de la pieuvre universitaire, et l'enseignement primaire laïcisé prépare à nos finances de bien autres déboi-

res. Le rapport, en effet, constate que jusqu'à présent — et ce n'est point fini — 30,394 communes ont, par voie de subventions provenant de l'État ou par voie d'emprunts, absorbé une somme de 448 millions 222,080 fr. 85, ce qui, joint aux dépenses des lycées de jeunes filles et autres, donne le joli total de 496 millions 574,444 fr. 65 c.

On voit, par ces simples chiffres, quel gouffre financier ont ouvert les laïciseurs sous l'impulsion de l'esprit de secte qui aspire à déchristianiser la France. Est-ce que le peuple ne comprend pas enfin que par de telles entreprises, non-seulement sa foi, mais ses intérêts, sont, à brève échéance, menacés d'une irréparable ruine ?

CHRONIQUE GÉNÉRALE

AU SÉNAT. — M. Léon Say s'est senti blessé par la qualification de sa politique que le ministre des finances avait taxée de politique de « résistance ». Il a cherché à expliquer dans son bref discours de mardi ce qu'il avait dit dans son long discours de lundi.

Il y a résistance et résistance, comme il y a fagot et fagot. La résistance de M. Léon Say est la base de ses opinions libérales ; les hommes du centre gauche sont tous ainsi ; l'ancien ministre a le mérite de ne pas faire exception à la règle.

Cependant il faudrait s'entendre sur les mots. M. Léon Say demande le maintien du système financier actuel, tandis que les démocrates proclament la nécessité de sa réformation. Est-ce qu'il ne fait pas un acte de résistance ? La transformation de l'impôt de répartition en impôt de quotité est considérée par les progressistes comme une mesure équitable. Il y est opposé : n'est-ce pas de la résistance ?

Quoi qu'il fasse, M. Léon Say est un conservateur ; il n'a pas à s'en défendre.

Après cette explication, la discussion générale a été close et on a abordé celle des articles. On a adopté successivement les

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CHERCHER LA MÈRE

VII

Agénor sortit désespéré, foudroyé de cette maison où il était entré si joyeux. Il avait le cœur trop plein et il était d'une nature trop expansive pour garder son chagrin pour lui tout seul et ne pas chercher à l'adoucir en le racontant. Il courut chez Emmanuel et lui serra les deux mains avec des yeux si humides et un air si profondément triste, qu'Emmanuel lui dit effrayé :

— Mais, mon Dieu ! qu'avez-vous, mon cher oncle ?

— Ah ! mon ami ! s'écria-t-il, je te le disais bien, je n'ai pas de chance.

Et tout impressionné, il lui fit le récit de ce qui venait de se passer.

— Elle s'est conduite ainsi, s'écria Emmanuel, elle vous a imposé silence avec cette dignité, quand vous lui parliez de ce premier amour, que vous n'avez jamais pu oublier ? Voilà ce que j'appelle une honnête femme !

— Mais je ne te dis pas le contraire, s'écria Agénor, — vertueuse, irréprochable, mais désespérante !... Et, ajouta-t-il, en se redressant avec un orgueil qui le consolait, elle a d'autant plus de mérite qu'elle m'aime encore ! Oh ! bien malgré

elle, j'en suis certain. Elle s'est bien gardée de me le dire, mais je l'ai vu à des riens qui sont tout : à un tressaillement quand elle m'a aperçu, à une rougeur subite, à un éclair dans les yeux, que sais-je ? Oui, je suis sûr qu'elle m'aime toujours, mais elle ne m'a pas dit un seul mot qui pût me le faire soupçonner : cette femme-là est l'esclave du devoir.

— A-t-elle une fille ? s'écria tout à coup Emmanuel.

— Ma foi je n'en sais rien... Ah ! si fait, elle me l'a dit...

— Quel bonheur ! s'écria Emmanuel.

— Comment, quel bonheur... pourquoi cela ?

— Et sa fille, est-elle jolie ?

— Je ne sais pas, répondit Agénor, je ne l'ai pas vue, mais il est impossible que la fille d'une aussi charmante créature ne soit pas jolie. On n'a jamais vu une jonquille sur la tige d'un rosier.

— Ah ! mon oncle ! s'écria Emmanuel en l'embrassant de toutes ses forces.

— Qu'est-ce qui te prend, dit Agénor tout absourdi.

— J'ai trouvé la mère !

— Hein ?

— Maintenant je veux connaître la fille.

— Mais je ne te comprends pas... tu es fou.

— Au contraire, je suis très raisonnable. Vous connaissez mon système : telle mère, telle fille.

Or, si j'épouse la fille d'une pareille femme, je serai le plus heureux des hommes ; mais avant tout, il faut savoir si cette jeune fille me plaira.

— Tu comprends, dit Agénor, que je ne suis pas assez bien dans la maison pour te présenter.

— Oh ! non ! s'écria Emmanuel, je ne vous le demande pas !... Je vais aller chez M^{me} des Etangs, reprit-il tout à coup. Si elle ne connaît pas M^{me} Balmorin, elle l'a connue ou elle la connaîtra : cette femme-là connaît tout le monde.

Emmanuel avait raison, M^{me} des Etangs ne connaissait pas M^{me} Balmorin, mais elle en trouva bien vite le moyen dès qu'elle vit poindre un mariage à l'horizon. Elle prit pour trait d'union une amie commune, que M^{me} Balmorin et sa fille Armandine allaient voir quelquefois, quand elles pouvaient laisser un instant le pauvre paralytique et le confier aux soins d'un domestique.

Pour ne pas le quitter inutilement, et être certaines de trouver leur amie, elles la prévenaient souvent de leur visite ; Emmanuel en était averti et se trouvait toujours là, par hasard, avec M^{me} des Etangs. Il regardait, écoutait, parlait peu, et faisait ses études sur la mère et la fille.

M^{me} Balmorin était bien la mère qu'il cherchait, et sa fille lui ressemblait au physique comme au moral. Si les familles nobles transmettent leurs enfants, Dieu merci ! les honnêtes femmes transmettent à leurs filles cette pureté qui est la

noblesse du cœur, la plus grande de toutes ! S'il y a le péché originel, il y a aussi la blancheur originelle, qu'Emmanuel retrouvait dans la jeune fille. Elle réalisait tous ses rêves, depuis la beauté de l'âme jusqu'à celle du visage, qu'il comptait aussi pour quelque chose. Elle lui semblait, non pas précisément plus jolie, mais plus attractive que la blonde Céleste et la brune Alisa. C'était une de ces beautés intelligentes, qui ne sont pas faites seulement de fraîcheur, de lis et de rose, mais aussi de ces rayons de soleil de l'esprit et du cœur, qui se reflètent dans le regard, dans le sourire, et sans lesquels la femme la plus jolie n'est qu'une fleur insignifiante.

Emmanuel et Armandine étaient si bien faits pour s'entendre, qu'il ne fallut pas un grand nombre de visites chez l'amie de M^{me} Balmorin pour leur faire comprendre qu'il y avait entre eux une véritable entente cordiale et sympathique. Deux étincelles tombèrent dans les cœurs des jeunes gens, l'amour s'alluma, et la demande en mariage fut faite un mois après la première entrevue.

Mais si l'amour va vite, les morts vont vite aussi : un événement qui n'était que trop prévu arriva. M. Balmorin mourut, et le mariage des deux jeunes gens, qui était décidé, fut forcément différé.

Enfin, il vint un jour où M^{me} des Etangs mit sa

budgets spéciaux des ministères des finances et de la justice; on a commencé à examiner celui des affaires étrangères.

Dans les dépenses du ministère des finances, la commission du Sénat a introduit quelques modifications. Dans le chapitre 20, concernant les intérêts de la dette flottante du Trésor, elle a augmenté le crédit de 1,875,000 francs, pour maintenir le taux d'intérêt des caisses d'épargne. Elle a relevé aussi les crédits pour le personnel et le matériel de 139,000 francs; d'accord avec le gouvernement, elle a diminué de 400,000 francs les remises aux percepteurs, ce qui équivaut à la suppression de 130 de ces fonctionnaires. Le Sénat a ratifié toutes ces modifications.

On continue à toute vapeur, non pas la discussion, mais le vote du budget. Ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, des postes, de la guerre ont été escamotés dans une séance.

M. de Kerdrel, toutefois, n'a pas laissé passer l'occasion de protester avec énergie contre la désorganisation systématique de la marine; son éloquent discours a porté, car l'amiral Aube a dû prononcer un long plaidoyer *pro domo sua*.

M. Goblet, ministre de l'intérieur et président du conseil, a été battu sur la question des sous-préfectures. Non point que les sénateurs aient, comme les députés, supprimé le crédit, au contraire; ceux-ci ont rétabli intégralement ce que ceux-ci avaient supprimé intégralement.

Il faudra très probablement recourir à un troisième douzième provisoire, car il est probable que la Chambre des députés supprima à nouveau les 35,000 francs discutés.

Une note officieuse de dernière heure, mais formulée avec des réserves, dit que les ambassadeurs de France et de Russie ont eu avec M. de Bismarck une entrevue très favorable au maintien de la paix. Nous enregistrons avec les mêmes réserves.

Elections Allemandes

On connaît le résultat de 394 élections sur 397.

403 conservateurs; 89 nationaux-libéraux; 3 membres du centre votant pour le septennat; 2 progressistes septennalistes. Soit 197 septennalistes.

87 membres du centre; 41 progressistes; 6 socialistes; 15 Polonais; 15 Alsaciens-Lorrains; 2 Guelfes; 4 Danois. Soit 137 antiseptennalistes.

Il y a 60 ballottages.

Les nouveaux chiffres connus modifient un peu les résultats précédents. La majorité en faveur du septennat, les ballottages paraissent devoir être plutôt favorables à l'opposition, ne s'élèvera pas à plus de 50 à 60 voix. C'est d'ailleurs plus que suffisant et M. de Bismarck aura très certainement ce vote qu'il a dit devoir être la garantie de la paix. Beaucoup de journaux étrangers en concluent que la paix sera maintenue. D'au-

plus belle robe de velours, son plus beau chapeau à plumes, et se fit conduire à l'église de la Madeleine, pour assister au mariage d'Emmanuel et d'Armandine.

Le bel oncle Agénor, qui était dans le cœur comme parent du marié, jetait sans cesse de tendres regards sur la charmante mère de la jeune mariée, et tout en adressant à Dieu une fervente prière pour les nouveaux époux, il faisait aussi une prière plus égoïste pour son bonheur à venir.

Cette sainte et belle veuve, qu'il aimait toujours, avait pleuré sincèrement son mari, auquel elle avait voué une véritable affection, non-seulement en reconnaissance de la tendresse qu'il avait toujours eue pour elle, mais aussi à cause des soins qu'elle lui avait prodigués; si les mauvais esprits vous en veulent toujours des torts qu'ils ont envers vous, les bons cœurs vous aiment pour le bien qu'ils vous font.

Mais enfin, les larmes tarissent, la pluie ne dure pas toujours; M^{me} Balmorin n'avait plus de raison pour imposer silence à ce souvenir d'un premier amour, qui ne s'était jamais effacé. Voilà pour-quoi, deux ans après la mort de M. Balmorin, M^{me} des Etangs remit sa robe de velours, qui était toujours fort belle, acheta un chapeau neuf, et s'en alla cette fois à la Trinité, pour assister au mariage du bel oncle Agénor avec M^{me} Balmorin.

tres, il est vrai, sans nier que les dangers d'un conflit soient moins immédiats, font de grandes réserves sur l'issue de cette campagne et nous croyons qu'ils n'ont pas tout à fait tort.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Les télégrammes du Midi nous apportent de navrants détails des sinistres produits par les tremblements de terre.

Quel réveil pour ces populations du littoral qui s'étaient endormies aux derniers chants du carnaval! La panique est partout.

On télégraphie de Nice, 24 février :

« Trois nouvelles secousses ont été ressenties à Nice. Deux se sont produites ce matin.

» Elles ont causé une panique parmi les personnes logées au rez-de-chaussée des maisons. Jusqu'à présent, plus de 40,000 personnes ont quitté Nice. Cependant le calme paraît se rétablir. Neuf trains supplémentaires sont passés cette nuit en gare. Il y a jusqu'à présent deux morts à Nice. Douze maisons se sont effondrées; quarante ont été lézardées. »

M^{re} le duc de Nemours et son fils M^{re} le comte d'Eu ont organisé les premiers secours et se sont portés partout où il y avait une infortune à secourir, un sauvetage à opérer.

Un avis émanant de la mairie annonce que les tremblements de terre se sont produits en Italie, en Corse et sur tout le littoral méditerranéen jusqu'au delà de Marseille.

Sur la demande de la municipalité, l'administration militaire a fait élever sur toutes les places publiques de la ville des tentes sous lesquelles sont couchés des femmes et des enfants en très grand nombre.

Sur tout le long de la promenade, des voitures fermées stationnent, renfermant des personnes décidées à passer la nuit au bord de la mer. Même affluence place Masséna.

Les cabines des bains, les omnibus et les fiacres sont acquies à des prix fabuleux; le moindre véhicule est payé cinq louis et on en manque.

Sur les hauteurs de Cimiez, deux mille Russes, Américains et Anglais campent en plein air.

Des pelotons de soldats sont disséminés dans toute la ville. Des factionnaires ont été placés à la porte des maisons abandonnées. La plupart des magasins sont fermés.

Les étrangers qui n'ont pas pu partir par la voie ferrée ont loué des chaises de poste à n'importe quel prix. Huit trains supplémentaires sont partis de Nice dans la direction de Paris, emportant six mille voyageurs. Trois mille voyageurs se sont dirigés vers l'Italie. L'émigration continue.

Un habitant du quartier du Lazaret, qui se rasait au moment où a eu lieu la deuxième secousse, s'est coupé à la gorge, assez grièvement pour que sa blessure nécessitât son transport immédiat à l'hôpital.

Menton a été particulièrement éprouvé. La caserne de gendarmerie est inhabitable,

Pendant que les intimes, en sortant de l'église, entraient chez M^{me} Balmorin pour féliciter les nouveaux mariés, et prendre part au lunch traditionnel, si fort à la mode maintenant, Emmanuel prit à part M^{me} des Etangs.

— Je serais curieux de savoir, lui dit-il, quel est l'heureux mortel qui a épousé votre blonde Céléste.

— Personne, dit en soupirant M^{me} des Etangs, on a fini par connaître la mère; les gens du monde ont tourné le dos, Céléste voulait épouser un banquier ou un marquis, elle n'a trouvé qu'un riche marchand de denrées coloniales, qu'elle a refusé impitoyablement.

— Et la brune Alisa?

— Oh! celle-là, je l'ai mariée à un jeune vicomte.

— Est-il heureux avec elle?

— Ils plaident en ce moment et demandent le divorce.

— Eh bien, chère madame, s'écria Emmanuel, mon principe n'est-il pas le meilleur de tous? En le suivant scrupuleusement, n'ai-je pas trouvé l'âge que je rêvais, et n'avez-je pas raison de vous dire un soir, au Théâtre-Français, quand vous me parliez mariage: — « Pour trouver une femme honnête, dévouée, distinguée par l'esprit et le cœur, il ne faut pas se contenter de regarder la fille que l'on vous propose pour fiancée; il faut commencer par chercher la mère. »

ANALIS SÉGALAS.

FIN.

les villas Cipolino et Molinari se sont effondrées et deux ouvriers de la Boulangerie parisienne ont été tués. En outre, on compte plusieurs blessés.

La consternation est générale. La ville offre l'aspect d'une désolation complète. Les étrangers et les habitants ont abandonné hôtels et maisons pour se réfugier dans des voitures qui stationnent sur le quai du Midi.

Le bureau télégraphique ayant dû être abandonné, un bureau provisoire a été installé dans un jardin.

Au Bar, à trois kilomètres de Grasse, on parle de trois maisons écroulées et de sept personnes tuées.

Deux compagnies de chasseurs à pied en garnison à Villefranche viennent d'arriver à Nice. Une troisième est partie pour Menton.

A Vence, un enfant de six ans a été écrasé dans son lit par la chute d'une poutre.

Avant-hier, à Cannes et à Antibes, au moment de la secousse qui s'est produite à six heures, la mer a baissé d'un mètre pour remonter ensuite de deux.

Dans tout le département des Alpes-Maritimes la population campe en plein air.

Le chiffre des victimes est assez élevé; on cite notamment :

A Nice, 2 morts et 40 blessés.

Au Bar, 4 morts et 2 blessés.

A Bollène, 2 morts et 42 blessés.

A Châteauneuf et à Gastillon de nombreux blessés.

On est sans nouvelles de plusieurs cantons, par suite de l'interruption des communications.

Les autorités administratives ont pris partout les mesures commandées par les circonstances.

En Suisse, une assez forte secousse de tremblement de terre a été ressentie avant-hier matin, à 6 heures 2 minutes, à Genève et dans son canton. Les oscillations, se dirigeant du Nord au Sud, étaient précédées de bruits caractéristiques. L'amplitude de l'oscillation à Genève a été si considérable que toutes les sonnettes ont été mises en mouvement.

Ce tremblement de terre s'est fait sentir dans tout le nord de l'Italie et a fait de nombreuses victimes. Sur tout le littoral et dans le Piémont, il a causé de grands ravages.

De tous les côtés on demande des wagons pour fuir. On triple les trains.

A Turin, deux autres secousses se sont produites à midi 55 et à 4 heures, mais plus légères que celles du matin.

Le froid intense forcera probablement à rester chez soi cette nuit.

La municipalité turinoise a fait afficher un avis pour tranquilliser la population.

Le Père Denza, de l'Observatoire de Moncalieri, dit que c'est la plus forte secousse connue dans le pays.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — On écrit de Strasbourg :

« Vous devez être contents de nous et du résultat de nos élections qui se sont accomplies au milieu du plus grand calme.

» Un seul incident s'est produit hier soir. Quand M. Fischbach, le directeur du *Journal d'Alsace*, qui a patronné la candidature de M. Petri, est entré à la brasserie Gruber, vers onze heures du soir, tout le monde s'est levé, on a sifflé et crié: « A la porte le renégat! » D'autres encore criaient: « A l'eau le renégat! »

— La *Gazette de la Croix* se fait adresser de Suisse les informations suivantes :

« L'agitation qui règne au delà du Jura a gagné aussi nos cantons de la frontière. L'activité étonnante qui règne dans les arsenaux de Lyon et de Besançon n'est plus un secret pour personne; elle n'a pu échapper aux voyageurs qui séjournent dans ces deux villes pour vaquer à leurs affaires. »

— Des trains de transports militaires partent sans cesse vers la grande porte d'invasion de l'Allemagne à Belfort.

Ces transports amènent des munitions et des approvisionnements. Il n'est pas étonnant que sous le coup de l'inquiétude générale, les affaires chôment aussi dans la Suisse française.

— On écrit de Berlin au *Lloyd de Pesth* :

« Le langage des journaux russes à l'égard de l'Allemagne redevient plus vif. Il est difficile de dire pourquoi, en ce moment

tout juste, l'hostilité dont on nous honore à Saint Pétersbourg et à Moscou fait de nouveau explosion.

» Il est évident cependant qu'il y a un refroidissement. On dirait que M. de Giers, qui ne se sent plus très solide à son poste par suite des attaques de Kalkof, se montre disposé à faire des concessions aux panslavistes, pour se maintenir, coûte que coûte. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 février.

L'inquiétude semble s'apaiser pour tout ce qui a trait à la politique extérieure, mais cette détente n'agit que faiblement sur les cours de nos rentes qui accusent une légère baisse: 3 0/0, 78,80; 4 1/2 0/0, 108.

Les demandes affluent sur les obligations foncières et communales du Crédit Foncier. Ces valeurs qui ont résisté à la crise qui a sévi sur le marché sont recherchées par les capitalistes désireux de se constituer un portefeuille sérieux et qui ne soit pas exposé à suivre les fluctuations du marché. L'action se négocie à 1,325.

L'action de la Société Générale cote 460. Il faut voir sur ce titre à bref délai un niveau plus élevé, étant donné l'excellente situation de cette société dont le bilan accuse une augmentation de compte de chèques de deux millions.

La Banque d'Escompte est à 462. Les demandes sont nombreuses à ce cours qui donne aux acheteurs un bénéfice sérieux par la réalisation à une cote plus élevée.

L'action des Dépôts et Comptes courants est stationnaire à 600.

Les cours de l'action de Panama sont très fermes à 401. Les dernières nouvelles venues des chantiers constatent le bon état des travaux qui vont d'ailleurs prendre une activité nouvelle sous l'impulsion énergique de M. Ch. de Lesseps.

Les actions de nos chemins de fer ne donnent lieu qu'à peu de transactions et par suite subissent peu de variations. Les obligations sont bien tenues et atteignent leurs plus hauts cours.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CANTON DE MONTREUIL-BELLAY

Election au Conseil d'arrondissement

Du dimanche 27 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. Prosper COUSCHER

Ancien Président du Tribunal de Baugé, Propriétaire à Brézé.

Le candidat républicain dans le canton de Montreuil-Bellay au Conseil d'arrondissement est M. Hacault, notaire; nous disons républicain, bien que ses affiches, bulletins et profession de foi aient omis cette étiquette.

Est-ce par honte? Nous le comprendrions, après ce qu'a fait et fait chaque jour la République.

Est-ce par manoeuvre? Ce serait peu digne. Mais enfin pourquoi M. Hacault dissimule-t-il ainsi son drapeau?

Et que signifie cette attitude équivoque? Êtes-vous, oui ou non, républicain?

Êtes-vous, oui ou non, partisan du gouvernement qui depuis plus de dix ans nous opprime et nous exploite, qui a augmenté de 800 millions les charges annuelles du pays, ruiné l'agriculture et porté une sérieuse atteinte au crédit de la France?

Êtes-vous, oui ou non, partisan du gouvernement qui n'a cessé de pratiquer la persécution vis-à-vis de ceux qui ne partageaient pas ses opinions politiques et religieuses?

Êtes-vous, oui ou non, partisan du gouvernement qui, par son impérialisme et ses complaisances coupables envers les révolutionnaires cosmopolites, a amené notre isolement en Europe et nous laisse aujourd'hui sans alliés, en présence de la Prusse menaçante et armée jusqu'aux dents?

Comme il importe que les électeurs soient fixés et qu'il est un peu tard, ils tiendront le candidat sans qualificatif en suspicion et voteront pour le candidat franchement conservateur, M. Couscher.

M. Couscher a encore cet avantage sur son concurrent d'être propriétaire dans le canton, tandis que M. Hacault y est étranger. Quelques années de notariat encore, et M. Hacault retournera dans son pays où l'appellent ses intérêts, et alors il délaissera les électeurs du canton de Montreuil. M. Couscher, au contraire, est appelé à séjourner au milieu de ces populations qui ne manqueront pas de lui confier le mandat que les conservateurs lui ont offert.

Encore une réforme dans la tenue militaire !

Par un décret récent, les officiers des Ecoles — St-Cyr, Ecole de guerre, Saumur, Saint-Maixent; etc., — ne sont plus autorisés à porter les aiguillettes qui, jusqu'alors, avaient fait partie de leur uniforme et qui, de l'avis de tout le monde, l'agrémentaient. Dorénavant, les aiguillettes deviendront l'apanage exclusif des états-majors, de la gendarmerie et de la garde de Paris.

Nous croyons savoir que cette innovation n'est pas due à l'initiative personnelle du ministre et qu'elle est l'œuvre des bureaux auxquels il arrive fréquemment de tout régler dans les Ecoles sans consultation préalable des généraux-commandants, les principaux intéressés.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

DEMANDE D'OFFICIERS POUR LE TONKIN

Les commandants de corps d'armée sont invités à faire connaître, d'ici au premier mars, les officiers de tous grades d'infanterie qui demanderaient à aller au Tonkin.

Ils pourront être affectés soit aux bataillons de zouaves ou d'infanterie légère, soit aux bataillons de chasseurs annamites ou au 4^e de tirailleurs tonkinois.

Ceux qui ont déjà formulé une demande devront la renouveler; à moins de nécessité absolue, aucun officier ne sera envoyé d'office au Tonkin.

LE MARDI-GRAS A TOURS

La journée du mardi-gras a été incontestablement plus animée que ne l'avait été celle du dimanche. Le temps était d'ailleurs plus favorable. Aussi, pendant toute l'après-midi, une foule compacte envahissait les rues, circulant même au milieu de la chaussée et obligeant les voitures à prendre la file le long des trottoirs. Dans la rue Royale, l'encombrement était extrême. Mais le service d'ordre avait été organisé de façon à prévenir tout accident.

Quant au spectacle qui avait amené tous ces promeneurs entre la place du Musée et le Palais de Justice, il est demeuré fort ordinaire. Quelques déguisés, aux costumes aussi peu brillants que possible, plusieurs virtuoses en plein vent, enfin des porteurs d'affiches et d'annonces et des chars réclames : voilà à peu près tout ce qu'on a pu voir.

A noter un défilé avec musique bruyante, organisé par l'entrepreneur du bal de la Touraine.

Seuls quelques enfants, gentiment costumés et tout fiers de leurs beaux atours, mettaient une note gracieuse dans le spectacle — assez grossier en son ensemble — qu'offrait la rue mardi.

Le soir également, beaucoup d'animation ainsi qu'aux abords des établissements où l'on danse. Les sonneurs de trompe s'en sont donné à cœur joie jusqu'à une heure avancée, pour le plus grand déplaisir des gens paisibles et amis du sommeil.

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN DRAME DE FAMILLE

M. Archambault était tout fier du gendre qu'il avait découvert lui-même; ce n'était pas un de ces partis comme en tiennent toujours en réserve les douairières et les bonnes âmes dont toute l'occupation consiste à faire des mariages entre personnes qu'elles ont rassemblées dans leur esprit sans que quiconque les eût chargées de ce soin.

Point; M. Archambault, que ses affaires avaient plusieurs fois appelé à l'étude de M. Robin, avait eu occasion de s'adresser au jeune clerc Emile Aubert qui lui avait paru être un garçon intelligent, capable, et il l'avait habilement questionné, interrogé sur ses projets d'avenir, ses goûts, ses désirs; et comme dans son entourage c'était à qui lui dirait :

— Eh bien! monsieur Archambault, vous ne mariez donc pas mademoiselle votre fille ?

Et qu'il répondait invariablement :

— Je la marierai dès que j'aurai trouvé le mari qu'il lui faut.

Il s'était dit que M. Aubert était ce mari-là, et il avait si bien manœuvré en conséquence, que les choses avaient été toutes seules.

A signaler aussi, rue Royale, un long monôme de 200 jeunes gens.

Et maintenant, le carnaval de 1887 a vécu. Le pleure qui voudra !

(Journal d'Indre-et-Loire.)

RENNES.

Un grand concours et festival d'orphéons, de musiques d'harmonie, de fanfares et de quatuors, à cordes, organisés par la ville de Rennes, aura lieu le samedi 14 et le dimanche 15 mai. Des primes en argent se montant à 6,000 francs et des couronnes, médailles, objets d'art et instruments d'une valeur égale, seront distribués à titre de prix. De nombreuses attractions attendent les sociétés. Rennes prépare avec une activité fébrile ces fêtes qui commenceront au mois de mai.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 27 février 1887. — FESTIVAL HONGROIS, avec le concours de M^{lle} J. Horwitz, cantatrice; Jeno Hubay, violoniste, professeur à l'Académie royale de musique et au Conservatoire national de Budapest; A. de Bertha, compositeur, organisateur du Festival Hongrois.

Ce concert est organisé par M. de Bertha « sous la haute direction de M. A. Gouzien, inspecteur de la musique en province, citoyen de Szegedin, qui assistera à cette séance. »

Style télégraphique

Nérac (Lot-et-Garonne). Je souffrais depuis dix ans d'une gastralgie, dont j'ai été guéri par l'emploi des Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte. Gourdon, facteur rural. Légalisation de la signature du maire de Nérac.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Dans ces derniers temps, il y a eu de longues polémiques sur la censure. Ceux qui demandent sa suppression la regardent comme indigne d'un gouvernement de liberté; mais ses partisans disent de leur côté que sans elle la licence n'aurait plus de frein. La commission d'examen, qui laisse passer les Femmes collantes, ne doit pas être bien sévère, et ses ciseaux nous semblent bien ébréchés. On dit cependant, pour la défense des censeurs rigides, qu'ils ont été grandement effarouchés du titre de la comédie de M. Gandillot, qu'ils ont opposé leur veto à sa représentation, et que ce n'est qu'après quinze jours de démarches et de pourparlers, et sur la recommandation de M. Kaempfen, directeur des Beaux-Arts, que le ministre a levé l'interdit.

On dit encore que l'auteur est un tout jeune homme et qu'il est le neveu de M. Hector Crémieux, dont les comédies sont célèbres. M. Gandillot, avec l'inexpérience de la jeunesse, a voulu attirer l'attention en mettant en tête de sa pochade un mot de l'argot parisien, mais en réalité elle est amu-

sante avec une tendance à la farce et au gros sel. Il y a des situations piquantes, des scènes réjouissantes, des quiproquos risibles, et même de l'esprit d'observation. Le dialogue est rapide, spirituel, divertissant; les scènes sont lestement écrites; l'intérêt est soutenu; il faut avouer aussi que l'auteur blesse quelquefois par la crudité de l'expression. On sait que le genre un peu pimenté est celui des pièces du Palais-Royal et de Déjazet; cette farce n'est pas plus mauvaise que ses devancières, seulement la mère se gardera d'y conduire sa fille. Enfin M. Sarcey, dont la critique fait autorité, a loué la pièce et reconnu que l'auteur est doué d'un talent de vrai comique.

Nos artistes ont joué cette comédie avec beaucoup d'entrain et ils ont soulevé les plus joyeux éclats de rire.

M. Vadius a été parfait dans le personnage du notaire Badinois. Comme il sait prendre la dignité du fonctionnaire ministériel, lorsqu'il est dans son étude et à la vue de ses clients; avec quel naturel il débite à ses clients abasourdis son boniment stéréotypé sur la mission du notaire; combien il est empressé, galant, aimable, lorsqu'il a affaire à une jolie cliente! C'est lui qui a mené ces cinq actes avec sa rondeur, sa gaieté, sa présence d'esprit, ne laissant pas l'intérêt se ralentir un seul instant et tenant son public en haleine jusqu'au dénouement. Cet artiste a droit à tous nos éloges.

M. Duchâteau a donné une bonne tête de ganache au rentier Mourillon. Avec son air bonasse, ses manières rondes, ses expressions naïves, c'est un bourgeois prudhomme des mieux réussis.

M. Leprin est un comique de la bonne école; il prête tout son esprit à la cocasserie de Campluchard. Regardez cette redingote nankin à la propriétaire, ce foulard rouge qui sort par derrière, ce chapeau aux formes antédiluviennes; écoutez ces calinoteries et ces lapalissades, c'est bien là le modèle du rond-de-cuir que vous avez trouvé installé derrière le treillis des bureaux d'une société quelconque. M. Rima ne rend pas mal le personnage de D'Umont (avec une apostrophe), le jeune homme à marier de nos jours qui dans la femme cherche surtout la dot. M. Servenon est un maire amusant; M. Robert est encore plus amusant en vieil employé de la mairie, qui connaît toutes les rubriques du code administratif et qui se croit la cheville ouvrière des rouages municipaux. M. Florentin est un clerc de notaire étonnant, qui pastiche aussi facilement Musset et Lamartine qu'il libelle les minutes des contrats. MM. Fauchoux et Bouvier sont deux gratte-papier des plus grinceux.

Du côté des femmes, les rôles sont tenus avec autant de grâce que de distinction. M^{me} Schils joue avec dignité le personnage de M^{me} Mourillon. M^{me} Cornier est séduisante dans le rôle d'Irma. M^{me} Valérie a bien amusé la galerie avec ses airs de saule-pleureur, ses accents mélodramatiques et ses soupirs à fendre les rochers. M^{lle} B. Mallet prête son charme, sa jeunesse et sa naïveté à l'ingénue, Marguerite Mourillon. M^{me} Féal est une Rose fraîche et gentille; M^{me} Prieoleau, Malet et Juliette sont des bonnes ac-

cortes et futées qui savent donner du relief à leurs rôles épisodiques. Tous ces artistes qui étaient en belle humeur ont voulu nous amuser et ils ont réussi à nous faire passer une agréable soirée. Le public leur a donné un témoignage de sa satisfaction en accueillant le dénouement par les applaudissements les mieux nourris et les plus unanimes.

Le plus succulent des desserts est sans contredit les Ananas conservés dans un sirop de sucre préparé par la Maison Toutoute, de la Martinique. — Cet excellent produit, mis à la portée de tous par son prix modique, n'est vendu à l'ÉPICERIE CENTRALE que 0 fr. 95 c. la boîte contenant un Ananas entier.

Pour cause d'agrandissement, la Maison LIVERANI vient de transférer ses Magasins de Chapellerie place de la Bilange, n° 4.

Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. Louis MABILEAU, fabricant, rue de Poitiers, 34, au prix de 2 fr. 20 le kilogramme.

Remise pour les ventes en gros.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Vendredi 25 février,

GRAND CONCERT ANNUEL

Donné par GUSTAVE LE LONG, avec le bienveillant concours de M. GUILLEMET, M^{lle} Louise Guilbert, MM. Neveu, Billy, Nury, Weber, Lyden, Navone et Wuile, l'orchestre de l'Association Artistique et l'Harmonie Angevine (M. Martel, directeur).

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 26 février,

La Rose de Saint-Flour, opérette en 1 acte.

Le Maître de chapelle, opéra-comique en 1 acte.

La Couronne, divertissement.

Prête-moi ta femme, comédie en 2 actes.

Les Pantins de Violette, opérette en 1 acte.

Dimanche 27 février,

Le COEUR et la MAIN, opéra-comique en 3 actes.

Le ROBOUYVEAU-LAFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.

— Par ses propriétés aperitives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virentes ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Ecostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm^{ie}, 102, r. Richelieu, Succ^r de BOUYVEAU-LAFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Pendant quelques mois, le nouveau ménage marcha sans encombre; la jeune femme ne pensait plus du tout à M. Lacroix et était toute disposée à se vouer corps et âme à l'affection de celui dont elle portait le nom, et elle s'estimait aussi heureuse qu'une femme peut l'être.

Cependant, M. Aubert, qui avait si facilement conquis la confiance de son beau-père, commença à laisser voir qu'il ne la méritait pas complètement; avant son mariage, il avait pris l'engagement d'honneur de ne pas chercher à acheter une étude en province et de rester à Paris maître clerc; mais, dès qu'il fut marié, il se plaignit de n'occuper qu'une situation trop modeste pour ses capacités et il sollicita de son beau-père les fonds nécessaires à l'achat d'une étude à Paris.

C'était une bien grosse somme à débours; M. Archambault, qui était la droiture et l'honnêteté en personne, répondit qu'il ne s'était nullement engagé à l'avancer; néanmoins, comme après tout ce qu'il donnait à son gendre, c'était comme s'il l'eût donné à sa fille, il se fut peut-être décidé à faire un sacrifice, les études de notaire pouvant d'ailleurs se payer en plusieurs fois, s'il avait eu la certitude qu'Aubert le méritait, mais il n'avait pas été longtemps sans s'apercevoir que le jeune homme avait des goûts et des habitudes qui ne convenaient guère à sa situation: il avait, un jour, paru à la table de ses beaux-parents dans un état

d'ébriété qu'il n'avait pu qu'imparfaitement dissimuler; il s'était fait recevoir du Cercle des Arts libéraux et y jouait gros jeu; il fréquentait les ateliers d'artistes, les coulisses des petits théâtres; on le rencontrait sur les champs de courses de Colombes et de Saint-Ouen, en compagnie des bookmakers de basse catégorie.

C'était une singulière façon de vivre pour un clerc de notaire !

N'était-il pas à craindre que, notaire à son tour, il conservât ce mode d'existence tout à fait en désaccord avec la ligne de conduite qu'on est en droit d'attendre et d'exiger d'un officier ministériel ?

M. Archambault ne donna donc pas les fonds qui lui étaient demandés, mais pour ne pas froisser son gendre, il ne formula pas un refus définitif et se contenta de le prier d'attendre une couple d'années, avant de s'occuper de chercher à acheter une étude.

Aubert n'insista pas.

Du reste, pour atténuer un peu le mauvais effet que pouvait produire sur l'esprit du jeune homme cet ajournement, le beau-père profita de ce que le jour de l'an était proche pour lui faire un riche cadeau en numéraire, mais, au fond, M. Archambault n'était nullement satisfait de tout ce qu'il apprenait.

Evidemment, il avait été grossièrement trompé

il avait cru donner sa fille à un homme qui lui offrait toutes les garanties désirables pour l'avenir, et il l'avait mariée à un dissipateur, à un libertin dont les fredaines se multiplieraient de telle sorte, qu'un beau jour, pour éviter d'être mis à la porte de l'étude de son patron, il annoncerait tout net qu'il quittait le notariat pour devenir chef du contentieux d'une Compagnie de transports maritimes.

M. Archambault fut très contrarié du fait; mais comme après tout son gendre était parfaitement libre de ses actions, force lui fut de garder le silence.

Il ne voulait pas d'ailleurs blâmer son gendre devant sa fille, et comme celle-ci semblait approuver tout ce que faisait son mari, il ne lui appartenait pas d'intervenir entre les époux pour y semer la dissension.

Mais, à partir de ce moment, Aubert, dont les nouvelles fonctions étaient plus nominales qu'effectives, se lança en plein dans la vie à grandes guides.

Il passait la plus grande partie du temps hors de chez lui et lorsqu'il y rentrait désagréable, de méchante humeur, c'était pour chercher querelle à sa jeune femme qui l'attendait souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit, en se demandant ce qui pouvait le retenir ainsi loin d'elle.

(A suivre.) H. GOURDON DE GENOUILAC.

